

# Plantations et agro-industries du secteur palmier à huile en milieu rurale au Cameroun, désastres environnementaux et sociaux ou impact économiques des promesses vaines face au déficit de production national ? Cas du PROJET CAMVERT et de la SOCAPALM

Sotherie MENGUE OLEME, *Université de Douala- Cameroun*

MBENG DANG Hanse Gilbert, *Université de Bertoua - Cameroun*

MBILA ENYEGUE Bienvenu, *Université d'Ebolowa-Cameroun*

## **Résumé:**

En raison du déficit de production en huile de palme, des besoins en corps gras au Cameroun et des parts des marchés gagnés, sur les huiles végétales, les surfaces en plantation de palmier à huile en production et les unités de transformations ont augmenté au niveau des grands bassins de production. Ce développement récent, porté par des acteurs aussi différents que les agro-industries multinationales et les exploitations familiales s'effectuent en grande partie au détriment de la forêt primaire tropicale. La déforestation qui en résulte du développement du secteur par le projet Camvert et la SOCAPALM pose problème en termes de protection de la biodiversité, d'atténuation du changement climatique et la violation des droits de l'homme et des textes internationaux signés par le Cameroun. Compte tenu de l'impact positif et négatif du palmier à huile, l'apport de cette filière développée par Camvert et la SOCAPALM est sujet à controverse. À travers la théorie du développement, la théorie des dynamiques et le fonctionnalisme, cette étude opte pour une approche méthodologique géoéconomique et systémique. Elle a pour soupape une méthode duale : quantitative et qualitative. Qui à travers la collecte des sources documentaires, l'échantillonnage et les entretiens semi - directs, permet de faire une analyse diachronique et synchronique des faits socioéconomiques en Afrique Centrale.

**Mots clés :** Agro-industries, secteur palmier à huile, désastres environnementaux et sociaux, impact économique, promesse vaine.

## **Abstract :**

As a result of the palm oil production deficit, the need for fats in Cameroon and the market share gained in vegetable oils, the area of oil palm plantations in production and the number of processing units have increased in the major production basins. This recent development, driven by players as diverse as multinational agribusinesses and family farms, is largely taking place at the expense of primary tropical forests. The deforestation resulting from the development of the sector by the Camvert project and SOCAPALM poses problems in terms of protecting biodiversity, mitigating climate change and violating human rights and international texts signed by Cameroon. Given the positive and negative impacts of oil palm, the contribution of this sector developed by Camvert and SOCAPALM is controversial. Using development theory, dynamics theory and functionalism, this study opts for a geo-economic and systemic methodological approach. Its valve is a dual method: quantitative and qualitative. Through the collection of documentary sources, sampling and semi-direct interviews, it enables a diachronic and synchronic analysis of socio-economic facts in Central Africa.

**Keywords:** Agro-industries, oil palm sector, environmental and social disasters, economic impact, empty promise.

## **Introduction**

Bien que premier producteur d'huile de palme en Afrique Centrale et 11<sup>ème</sup> mondial avec une production de plus de 450 mille tonnes produites par an depuis 2020, le Cameroun ne parvient pas à produire assez d'huile de palme pour satisfaire la demande nationale. Ses importations d'huile de palme proviennent d'Indonésie, de la Malaisie et de la Chine et du Gabon. Depuis plusieurs années, le pays est ainsi confronté au double défi d'augmenter la productivité tout en garantissant un développement durable de la filière palmier à huile. C'est dans cette perspective que pour faire face à cette situation de sous-production ou de carence en huile, plusieurs agro-industries ou multinational du secteur palmier à huile s'implantent au Cameroun. Parmi ces derniers, nous avons la SOCAPALM qui fut créée au début des années 1970 et le projet agro-industriel Camvert implanté il y a quelques années dans la localité de Campos, dans les régions du Sud-Cameroun (Mutation, 2022, p. 7). La présence de ces firmes et agro-industrie qui contribuent à l'accroissement de la production nationale en huile de palme rouge et œuvrent au développement socioéconomique du Cameroun et des localités où elles sont implantées font face à de nombreuses critiques de la société civile, des ONG et des populations autochtones à cause notamment des répercussions néfastes de leurs activités sur le

plan environnemental et social, les violations des droits de l'homme, la destruction du couvert végétal, la pollution environnemental, les conflits fonciers, les conflits homme faune, la disparue de la faune et de la flore etc.

Dès lors, cette analyse nous amène à examiner les impacts sociaux, environnementaux et économiques du projet Camvert et de la SOCAPALM au Cameroun en général et dans leurs sites d'implantation en particulier. Pour mener à bien cette réflexion, trois théories ont été mobilisées à savoir la théorie du développement, la théorie des dynamiques et le fonctionnalisme. La problématique va s'accompagner des hypothèses interactions qui rendent l'analyse empirique et pragmatique. En guise d'approche méthodologique, la méthode de l'économie du développement va permettre d'appréhender les interactions relationnelles entre l'agro-industrie, les populations riveraines et les ouvriers. Elle est opérationnalisée par une approche duale mixte : quantitative et qualitative. Qui, à travers la collecte des sources archivistiques et bibliographiques, l'échantillonnage et les entretiens semi - directs, permet de faire une analyse diachronique et synchronique des retombées socioéconomiques et environnementales de ses structures. Ainsi, cette analyse va s'appesantir sur trois articulations à savoir : le contexte de création du projet Camvert et de la SOCAPALM, les Structures économiques, engagement environnemental, sociale du Projet Camvert et de la SOCAPALM et enfin

les impacts des activités du projet en milieu rural ;  
Camvert et de la SOCAPALM

## **1. Contexte de création du projet Camvert et de la SOCAPALM**

La Camvert lance son projet agro-industriel au moment d'où le pays affiche un déficit structurel de plus de 200 000 tonnes d'huile de palme par an, avec une production nationale qui n'arrive pas à satisfaire la demande locale. C'est dans le même contexte que la Société Camerounaise des palmeraies est créée dans les années 1970 à l'initiative du Plan Palmier à Huile lancé par le Président Ahmadou Ahidjo à l'initiative du deuxième plan Quinquennal de développement (B. Mbila Enyegue, 2021, p. 161-162).

### **1. 1 L'Avènement du projet Camvert dans la localité de Campo (Sud-Cameroun)**

Le Cameroun s'est doté d'une Stratégie pour la Croissance et l'Emploi qui correspond à la première phase de la « Vision d'émergence pour 2035 » dont le postulat de base est de devenir à cet horizon, « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité », Le Document de stratégie de croissance et de l'emploi décline les objectifs de développement. Ces objectifs visent la modernisation de l'appareil de production, avec un accent sur :

- Le développement des productions forestières et agricoles ;
- L'amélioration du cadre de vie

-La gestion des ressources naturelles et (iv) l'amélioration du cadre institutionnel (Camvert, 2020, p. 1).

Le Secteur agricole, et en particulier la production de l'huile de palme est le secteur incubateur de cette croissance. Le Gouvernement du Cameroun à travers plusieurs initiatives incite les investisseurs et plus singulièrement les camerounais à s'intéresser à la production du palmier à huile. Le Cameroun accuse un déficit structurel de l'ordre de 200 000 tonnes par an dans le secteur du palmier à huile, soit plus de 100 milliards de devises camerounaises envoyées à l'étranger chaque année pour combler ce déficit. C'est dans ce sens que la Société citoyenne

CAMVERT S.A a répondu à l'appel du gouvernement en s'intéressant au palmier à huile (Camvert, 2020, p. 1).

En effet, comme nous l'avons signalé plus haut, Camvert lance son projet agro-industriel au moment où le pays affiche un déficit structurel de plus de 200 000 voire 400 000 mille tonnes d'huile de palme chaque année. Une situation qui impose au pays des importations, pour satisfaire la demande sans cesse croissante des unités de production d'huile raffinée, de savon et autres produits dérivés. Déjà en 2020, Camvert a lancé la mise en terre des 250 000 premiers plants de palmeraie industrielle, en cours de création dans la localité de Campo

(Mutation, 2022, p. 7). Ces plants seront plantés dans un premier sur 1500 hectares, suivra une extension de la plantation à 5000 hectares en 2021, et le plantain se poursuivra au cours des années suivantes. Le projet, qui permettra de créer 8000 emplois directs dans la localité de Campo, intègre la construction d'unités de transformation, qui auront une capacité de production globale de 180 000 tonnes d'huile de palme par an, et 18 000 tonnes d'huile de palmiste (S. Tankeu Gapet, 2020, p. 1). Ainsi, progressivement, les arbres sont enlevés pour laisser place à une palmeraie de 50 000 ha. Déjà le sol a été préparé sur les 1500 premiers hectares. Le plantain est donc en cours. Toutefois les 250 000 plants ont déjà été mis en terre et changent cet espace qui était quelques mois auparavant, jonché de troncs d'arbres. Le processus d'aménagement de plantation de palmier à huile chez Mvae-Mabi et Iyasa suit son cours normal (S. Tankeu Gapet, 2020, p. 1).

## ***1. 2 Historique de la création de la SOCAPALM***

L'histoire de la création de la SOCAPALM remonte au début des indépendances du Cameroun des 1<sup>er</sup> janvier 1960 pour le Cameroun francophone et le 1<sup>er</sup> octobre 1961 du côté du Cameroun anglophone. Ainsi dès cette période, on assiste à une réelle volonté politique dans la création des richesses et l'amélioration des conditions de vie des populations et surtout d'accroître la production nationale en huile de palme face à une

population très croissante. A partir de ce moment et à l'initiative du Plan Palmier à Huile, on assiste à la création de plusieurs sociétés à l'instar de la SOCAPALM, par décret présidentiel n°68/LF/45/du 09 juin 1968 (S. P. Andela, 2008, pp. 1-2). Elle est créée dans le cadre du deuxième Plan Quinquennal de développement qui est à l'origine de la mise en place du Plan Palmier à huile (ASOCAPALM, 1978, p. 2). La SOCAPALM est au départ est une société de développement relevant du portefeuille de l'Etat camerounais. De 1968 à 1990, elle fut sous la tutelle du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. D'une part, ses investissements sont financés par des fonds nationaux et par des prêts accordés au gouvernement camerounais par des bailleurs de fonds internationaux : la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), la Caisse Centrale de Développement (CCD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI). D'autre part, la SOCAPALM est une société de développement qui fonctionne comme une entreprise industrielle et commerciale. A sa tête se trouve un conseil d'administration qui dirige la société et comme organe d'exécution, nous avons la direction générale. (B. Mbila Enyegue, 2021, pp. 163-164).

Créée au début des années 1970, la SOCAPALM ne s'intéresse aux plantations villageoises qu'à partir de 1978. Il s'agit avant tout de promouvoir ces plantations chez les autochtones au niveau de ses agro-industries et

ensuite de façon générale auprès de tous les autres propriétaires terriens non originaire de la région, c'est-à-dire les allogènes anciens et nouveaux. Les plantations créées devenaient la propriété de leurs promoteurs. Les planteurs qui se sont investi dans la mise sur pied de ces plantations ont reçu et reçoivent encore de la SOCAPALM des soutiens à la fois financiers et techniques (J. G. Elong, 2003, p. 20).

Aujourd'hui, la SOCAPALM est la plus importante exploitation d'huile de palme au Cameroun. Anciennement société d'Etat, la SOCAPALM a été privatisée en 2000 dans le cadre des mesures d'ajustement structurel impulsées par la Banque Mondiale et le FMI. La société PALMCAM (Palmeraies du Cameroun) en est devenue l'actionnaire majoritaire avec près de 70% des parts, tandis que l'Etat camerounais conserve 27%. Le groupe Bolloré est détenteur de près 39% du capital de la société Socfin. Or cette dernière exerce un contrôle sur la société SOCAPALM. Il a donc été reconnu que le groupe Bolloré exerce lui-même une fonction de contrôle sur SOCAPALM qui constitue ainsi une de ses filiales (Sherpa, 2020, p. 4).

## **2. Les Structures économiques, engagement environnemental, sociale du Projet Camvert et de la SOCAPALM**

L'étude des structures économiques, de l'engagement environnemental, social du projet

Camvert et de la SOCAPALM est capitale afin de mieux évaluer les différents impacts de ces deux géants du secteur palmier à huile au Cameroun.

### **2. 1 La structure économique du Projet Camvert**

Le choix du site du projet Camvert a été largement motivé par l'opportunité de se trouver dans une zone agro-écologique appropriée à la spéculation agricole concernée, la proximité du port en eau de Kribi, les ambitions de s'engager dans la certification Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) qui vise une production durable du palmier à huile tout en réduisant la déforestation dont le niveau de dégradation de l'UFA ciblée se situe autour de 75% (Rapport d'activité, 2004, p. 2). Ainsi, la structure économique du complexe agro-industriel comprend trois composantes principales intégrées :

-Une plantation industrielle constituée à terme de 02 sites de pépinière d'une capacité de production de 600 000 plants par an et 50 000 ha de palmeraies villageoises et communautaires sous contrats, regroupées autour de sociétés coopératives à conseil d'administration ;

-Les unités industrielles de première transformation pour la production à terme de 180 000 tonnes/an d'huile de palme brute et de 18 000 tonnes/an d'huile de palmiste ;

-Les unités industrielles de deuxième transformation constituées

d'une unité de savonnerie, d'une, d'une unité d'huilerie, d'une unité de seigneurie (peinture), d'une unité pour la transformation des produits cosmétiques (Camvert, 2021, pp. 1-3).

À côté de ces principales composantes, des installations périphériques sont envisagées. Il s'agit entre autres :

Une centrale de cogénération pour la production d'énergie (électricité et vapeur), une station de traitement des eaux usées provenant des unités de transformation, une unité de production d'engrais biologiques, une unité de valorisation de biomasse (rebuts de déboisement et déchets des unités de transformation) (Mutation, 2022, p. 7). Dans le cadre de cette étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), les activités ayant fait l'objet d'une identification, analyse et évaluation des impacts se déclinent ainsi qu'il suit :

-La phase de développement de la plantation de 50 000 ha ;

-La phase de construction et exploitation ;

-La phase de cessation ou de renouvellement des activités (Camvert, 2021, pp. 1-3).

## **2. 2 Structure économique, engagements environnementaux et sociale de la SOCAPALM**

La SOCAPALM depuis sa création vers la fin des années 1960 et début 1970 a mis en place toute une

structure économique qui lui permet d'atteindre ses objectifs et de réaliser des performances remarquables. A cela, s'ajoute ses multiples engagements environnementaux et sociaux.

### **2. 2. 1 Analyse de la structure économique de la SOCAPALM**

La SOCAPALM exploite 5 plantations représentant une superficie totale de plus de 30 089 ha, donc 22. 892 ha pour les plantations de la SOCAPALM proprement dit (Mbongo : 4 835 ha, Eseka : 2 601 ; Dibombari : 5 931 ha ; Kienké : 6 082 ha ; Mbambou : 3 439 ha) et plus de 7 197 ha pour les plantations villageoises exploitées par plus de 3000 planteurs (J. P. Bejot, 1996, pp. 365-370). Commencé en 1968, le planting a beaucoup varié dans le temps et dans l'espace. Les dimensions des plantations de la SOCAPALM ont évoluées au fil des années. Considérée à l'origine comme une société de développement, la SOCAPALM a eu pour vocation, d'emblée, de participer à l'aménagement du territoire et à son équipement social et économique. Ses plantations sont réparties sur l'ensemble de la partie méridionale du pays. La plus ancienne est celle de Mbongo, dont les cultures sont en rapport depuis 1969. Viennent ensuite celles d'Eseka (1970), Edea (1972), Dibombari (1974), Kienké-Kribi (1978) et Mbambou (1994) (J. P. Bejot, 1996, pp. 365-370). Elle dispose également de quatre unités de production d'huile de palme d'une capacité totale de plus de 132 tonnes de régimes par heure (Mbongo : 40 tonnes ; Eseka :

12 tonnes ; Dibombari 40 tonnes ; Kienké : 40 tonnes) et d'une unité de fractionnement pour la fractionnement pour la fabrication d'huile de palme « Mula Palm » d'une capacité de traitement de 40 tonnes d'huile brute par jour. Elle fut la dernière-née des unités industrielles du groupe : elle est entrée en production le 1<sup>er</sup> septembre 1992<sup>1</sup>.

**Tableau 1 :** Représentation des superficies, des capacités de production par unité de la SOCAPALM

Unités industrielles	Départements	Plantation Superficie		Huilerie de capacité en T
		CER	ENR	
Kienke	Océan	7521	2192	20 x 2
Dibombari	Moungo	2563	1083	20 x 2
Eséka	Nyong Ekelé	2601	/	10
Mbongo	Sanaga maritime	4294	/	20 x 2
Mbambou	Sanaga maritime	4894	891	/
CER: culture en rapport CENR: culture en non rapport				

**Source :** (ASOCAPALM, 2010, p. 5).

Avec sa production de plus de 320 000 tonnes de régimes la production

d'huile est assurée par quatre unités de productions 130 t/h et une capacité de stockage de 26.100t. Elle constitue le volet industriel de son activité d'où il ressort deux out puts : l'huile de palme brut et les amandes. Cette production est faite sous la coordination de la Direction Technique Industrielle (DTI).

Aujourd'hui, la SOCAPALM est une société anonyme et a son siège à Tillo route de Nkongsamba. Elle fait partie du Groupe Socfin, un groupe agro-industriel dont le siège est basé au Luxembourg. Le Groupe est actif dans la production d'huile de palme de palme et de caoutchouc dans plus de 10 pays. L'actionnaire majoritaire de la SOCAPALM est Socfinal qui détient 67,57% des parts, vient ensuite l'Etat du Cameroun avec 22,36% et le solde est réparti entre les mains de particuliers camerounais au travers de la cotation bourse (SOCAPALM, 2016, pp. 7-8).

### 2. 2. 2 Engagements environnementaux et sociaux de la SOCAPALM

Pour la SOCAPALM, la conciliation de la rentabilité économique et des valeurs sociétales est la clé de voute d'une croissance durable de l'entreprise et ses collaborateurs. La démarche d'amélioration continue mise en place à la SOCAPALM depuis quelques années a abouti à la certification ISO. 14001 de l'ensemble de ses sites, ainsi qu'à l'adoption d'une réelle démarche de responsabilité sociétale encadrée par la politique de gestion responsable du Groupe Socfin (SOCAPALM, 2018, p. 6). Cette

<sup>1</sup> Mais cette unité de transformation est en arrêt depuis de nombreuses années.

démarche se traduit aujourd'hui par différents actions, parmi celles-ci, nous avons entre autre :

-La mise en œuvre d'une approche systématique permettant de définir des objectifs, des indicateurs et d'en évaluer les résultats ;

-Le respect des normes et règlements en vigueur et la maîtrise de la gestion des opérations afin de prévenir toute forme de risque, la certification ISO 14001 de ses sites et la préservation de la biodiversité au sein de ses plantations ;

-L'utilisation de chaudières à combustible permettant ainsi de limiter les polluants atmosphériques à la source en maintenant dans les normes en vigueur ;

-La protection des eaux de surface par traitement des effluents avant leurs rejets dans les milieux récepteurs ;

-La maîtrise de la gestion des déchets et leur valorisation dans les autres activités de l'entreprise (engrais organique, énergie verte, etc.) ;

-Le soutien à l'éducation par un appui matériel aux structures d'éducation de base et l'amélioration des conditions de vie des communautés enclavées par la mise en place de services collectifs adaptés et durables ;

-La contribution au développement local par la formation des jeunes à l'agriculture en vue de diminuer le clivage industriel ;

-L'amélioration de la santé des

travailleurs par l'intensification de la prévention sanitaire et renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé et d'éducation ;

-L'amélioration et l'intensification de la communication envers les travailleurs et les communautés riveraines ainsi que la prise en compte de leurs attentes (SOCAPALM, 2017, p. 6).

### **3. Les impacts des activités du projet Camvert et de la SOCAPALM**

Les activités des agro-industries du secteur palmier à huile font l'objet de nombreuses polémiques au Cameroun. L'arrivée de nouveaux acteurs exacerbe les problèmes environnementaux et sociaux (O. Plédran et al, 2016, p3). Les firmes agro-industrielles investissant dans le palmier à huile ces dernières décennies ont des retombées à la fois positives et négatives dans le secteur social et environnemental. C'est par exemple le cas de la SOCAPALM et du projet Camvert qui font l'objet de nombreux débats.

#### **3. 1 Les répercussions négatives et positives du projet Camvert**

Les répercussions néfastes de la mise en place du projet Camvert dans la localité de Campo dans le Sud-Cameroun sont dénoncées sur les plans environnementaux et sociaux. Malgré les multiples critiques donc elle fait face, ce projet colossal est également

un énorme facteur de développement socioéconomique pour l'ensemble du Cameroun et surtout pour la localité de Campo.

### *3. 1. 1 Les externalités néfastes environnementales et sociales du projet Camvert*

La présence à grand renfort de publicité mensongère de projets d'agro-business, notamment de plantations industrielles, ne brille pas particulièrement par son originalité. Partout en Afrique et précisément en Afrique Subsaharienne, les promoteurs des plantations de bananes et de palmier à huile embauchent le même refrain : la création d'emplois, l'investissement de nationaux, le développement de vie des populations et des infrastructures (C. Bamba Ndao, 2021, pp. 1-2).

Malheureusement, la vérité est que le seul point commun à tous ces projets, c'est l'appât du profit immédiat au détriment des ressources du pays et de l'intérêt général. Pour ce qui est du projet Camvert, il ne prévoit ni plus ni moins, que de raser 60 000 ha de forêts pour y planter du palmier à huile. Les projets SUDCAM, HEVECAM, SOCAPALM sont passés par là, et ont démontré la nuisance des projets de ce genre sur les forêts, la biodiversité, sur l'avenir des communautés qui habitaient les lieux et tiraient l'essentiel de leurs revenus mais également, leurs raisons de vivre, de ces forêts. Si SUDCAM avait conduit à l'expulsion des communautés autochtones Baka de leurs terres ancestrales, Camvert s'affaire aujourd'hui à « acheter » les

communautés Bagyéli, mais aussi les populations des villages bantous C. Bamba Ndao, 2021, pp. 1-2). Il essaie ainsi d'acheter les Bagyéli avec des sacs de riz, des bouteilles d'huile raffinées, de palme, du savon, des tomates en boîte et de l'argent. De l'autre côté, le gouvernement camerounais, lui n'a pas la volonté de se doter des moyens idoines, pour veiller à la préservation des ressources forestières de tout d'un pays.

Ainsi sur le plan environnemental, le projet agro-industriel Camvert contribuera à accentuer la pression sur la biodiversité du parc national de Campo Ma'an dont la zone déclassée constitue un corridor de passage pour la faune du parc. Les conflits homme-faune qui sont déjà décriés par les communautés seront décuplés avec risque important d'accroissement du braconnage, rendant plus difficile la conservation de cette riche et unique biodiversité. En effet, Camvert est une entreprise qui entend développer une plantation de palmier à huile sur 60 000 ha comme nous l'avons déjà dit plus haut. Un tel projet est problématique pour plusieurs raisons. La perte du couvert forestier de la zone visée par l'entreprise, ce qui est en contradiction avec les engagements du Cameroun en matière de lutte contre les changements climatiques, dont les forêts constituent l'un des axes stratégiques (S. Gapet Tankeu, 2022, p. 4).

Il y a aussi la menace sur la biodiversité de la zone du fait de la

proximité avec le parc national de Campo Ma'an dont la faune utilise l'espace de la zone en question comme corridor de circulation. Ceci inclut une augmentation potentielle des conflits homme-faune qui est déjà d'ailleurs visible. Ainsi, la mise en exécution de ce projet apporte non seulement des conséquences indéniables dans l'environnement local de Campo, mais aussi dans celui du Cameroun et du monde entier. Car la déforestation des 60 000 hectares va apporter des conséquences (I. M. Bidima, 2021, p. 2). Enorme parce que ce n'est pas le premier projet du genre dans la zone. Avant celui-ci l'on a eu le projet du port en eau profonde de Kribi, qui a avalé une importante superficie de forêt. Sans oublier HEVECAM, le barrage de Mevemlé et la SOCAPALM de Kienké qui ont aussi englouti d'importantes superficies de forêt. Ces 60 000 hectares de forêt constituent en fait le refuge d'un ensemble d'animaux de la faune qui vivent dans cette zone. Cette déforestation entraîne déjà une perte indescriptible de la biodiversité faunique, qui se fait ressentir avec l'exploitation d'à peu 2500 hectares par Camvert. Ce qui se passe avec ce projet aujourd'hui est que, on a des animaux qui se retrouvent en quelque sorte piégés entre les habitations des communautés, et l'espace qui a été défriché. De ce fait, on observe beaucoup plus de conflits hommes-faune. Ce qui entraîne également l'intensification du braconnage à outrance. Cette déforestation ouvre les forêts et favoriser l'accès aux braconniers (B.

Mbila Enyegue, 2022, pp. 11-14). Nul besoin d'ajouter la perte du couvert forestier prévue avec des impacts certains sur le climat. Les espaces des animaux qui sont détruits poussent ces derniers à se rendre dans les plantations des populations et même dans leur espace vital. A cause de cette déforestation, certaines populations de la localité de Campo qui n'avaient jamais vue de gorille voient désormais ces derniers qui font plus de dégâts dans leurs plantations (I. M. Bidima, 2022, p. 2).

Dans le domaine climatique, l'on s'achemine vers une perte totale de la diversité floristique de la zone à cause de la coupe rase de la forêt. Ce qui a des conséquences directes. Ceci entraîne un niveau d'émissions de CO2 plus important, et une élévation de température de plus de 2 degrés. C'est d'ailleurs dans ce sens que le 27 Octobre 2021, Greenpeace Afrique a produit un communiqué de presse pour exiger l'annulation de ce projet par le gouvernement Camerounais. Du côté des pouvoirs publics, l'on ne se semble pas encore appréhender la situation de la même façon, la confiance envers le projet semble intacte même si officiellement, l'on trouve que les 60 000 hectares octroyés initialement aient été exagérés (I. M. Bidima, 2021, p. 2).

Le projet Camvert ne viole pas seulement les droits de l'homme des populations autochtones Bagyeli. Il aggrave également la crise climatique et viole la loi camerounaise et les

normes internationales. En dépit de ses aspects horribles sur les plans environnementaux et sociaux, le projet Camvert a aussi des répercussions positives dans les domaines socioéconomiques.

### ***3. 1. 2 Les bienfaits de la mise en place du projet Camvert et les principales mesures de bonification***

Les retombées socioéconomiques et environnementales du projet Camvert sont perceptibles sur divers secteurs qui contribueront à booster l'économie nationale et faire rayonner la ville de campo. Parmi ces eux, nous avons : la création des emplois et des activités génératrices de revenus (8000 emplois directs et 15 000 emplois indirects, la réduction des déficits structurels en produits gras, la promotion des activités du mécanisme de développement (MDP), la contribution à l'économie locale et au budget de l'Etat (Mutation, 2022, pp. 7-8). A cela s'ajoute le développement des infrastructures sociales de base, le développement de la filière palmier à huile, la consolidation du vivre ensemble, la continuation des activités des palmeraies et des huileries (Camvert, 2021, p. 3.) . L'aspect le plus important ici est la production de 118 000 tonnes huile de palme par an et 18 000 tonnes d'huile de palmiste par an. Ce qui contribuera à réduire le déficit énorme actuel d'huile de palme au Cameroun et répondre par la même occasion aux besoins sans cesse croissant des consommateurs (B. Mbila Enyegue, 2021, pp. 1-3).

S'agissant des principales mesures de bonification, la priorité dans le projet Camvert est accordée à la main-d'œuvre locale, la mise en œuvre de la méthode (HIMO), la construction de 100 forages, la construction et l'aménagement de 3000 km de pistes et routes, l'appui à la construction de 10 écoles et 10 centre de santé et l'appui à la mise en place de 5000 ha de plantations individuelles, collectives et communautaires. Camvert entrevoit aussi la construction du centre de formation des métiers de palmier à huile, la réintroduction dans le processus de l'eau issue de l'unité de traitement des eaux, la promotion de l'économie locale, l'ouverture des pistes, routes ou réhabilitation des voies existantes. L'engagement dans la certification RSPO, l'utilisation de l'excédent d'énergie pour l'approvisionnement des villages et riverains. La construction des acquis du projet de Camvert, la prise des mesures consensuelles avec le personnel pour la préservation des emplois (Mutation, 2022, p. 7).

Un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) assorti du programme de surveillance et de suivi environnemental a également été élaboré par Camvert. Il en est de même des outils de contrôle et de surveillances.

### ***3. 2 Les répercussions des activités de la SOCAPALM***

Dans l'exerce de ses multiples activités, la SOCAPALM fait

face à de nombreux critiques relatifs aux répercussions négatives environnementaux et socioéconomiques qu'elle génère. Elle a un bilan à la fois néfaste et positif perceptible sur le train. C'est sur ces deux aspects que s'attarde cette sous-partie.

### **3. 2. 1 Les effets négatifs environnementaux et socioéconomiques de la SOCAPALM**

De prime à bord, les activités de la SOCAPALM génèrent de nombreuses tensions avec les communautés. Elles altèrent la qualité de leur environnement et présentent un risque sérieux pour la santé. En effet, des hectares de forêt et de terres arables ont été soustraits aux populations locales et des zones de pêches leur sont devenues inaccessibles. La destruction des forêts pour la création des plantations entraîne la disparition de la faune et de la flore sauvage, indispensable pour la chasse, l'alimentation et la santé. Les conflits homme-faune sont généralement fréquents et la destruction des forêts pour la création des plantations entraîne la disparition des espèces d'arbres et de plantes rares. Ce qui facilite l'activité de braconnage à cause de l'ouverture des pistes. Lors des activités d'extraction d'huile de palme, les déchets rejetés polluent l'environnement (eau, sol et air). A titre d'exemple, en date du 24 février 2022, une fuite d'effluents sur les tuyauteries de drainage des eaux de rejet vers les lagunes a été constatée dans l'huilerie de Mbongo. Cette

fuite a malheureusement entraîné un déversement accidentel des effluents dans les environs immédiats de l'huilerie avec d'énormes impacts environnementaux sur les cours d'eaux (Sherpa, 2020, p. 4).

**Photo 1 :** La voie d'acheminement des eaux usées vers la décharge de la SOCAPALM d'Eséka



Source : Cliché, B. Mbila Enyegue, Eséka le 20-08-2024



Source: Cliché, B. Mbila Enyegue, Eséka le 20-08-2024

A l'usine caoutchouc et huile, les déchets de balle (balles brûlées ou à moitié cuites) sont stockés dans l'un des magasins du centre et couverts par des plastiques. Les déchets de fond de tasse sont exposés à l'air libre, constituant ainsi un danger pour les ouvriers d'une part, et pour des populations environnantes, d'autre part. A la palmisterie, les tourteaux, ayant passé du temps et n'étant d'aucune utilité, sont conservés dans un magasin et des boues d'après usinage sont déversés à l'air libre. La SOCAPALM tarde à mettre sur pied des politiques et stratégies efficaces. Car, nous observons qu'à l'intérieur de ces ateliers et aux alentours de ses usines, malgré la construction des digues pour l'élimination des déchets, celle-ci se livre toujours à l'exposition des déchets entraînant ainsi l'inhalation par les populations environnantes (B. Ndjama, 2017, p. 3). Elle fait table rase de la préservation et de la conservation des espèces, dans la mesure où les eaux issues de la transformation du caoutchouc en balle sont drainées vers le lac Ossa<sup>2</sup> et vers des plantations villageoises, entraînant ainsi la disparition des espèces. Bref, nous pouvons affirmer que les conditions d'assainissement ne sont pas conformes aux exigences industrielles, telles que fixées par la communauté internationale. Auegard de ce qui précède, nous constatons que la SAFACAM ne respecte pas les normes environnementales, ce qui nous

amène à réfléchir sur cette situation (B. Ndjama, 2017, p. 3). Les conflits fonciers opposent régulièrement la SOCAPALM aux populations riveraines ou aux autochtones.

Les populations locales ne bénéficient pas assez des débouchés d'emploi et d'affaires offerts par la plantation et pourtant promis par la société (Sherpa, 2020, p. 4). Lorsque c'est même le cas, il ne s'agit que des petites tâches minables sans véritables rémunérations, des emplois temporaires ou saisonniers. Des postes secondaires sans véritable attraction et avantages. Quant encore aux salariés, ils se voient parfois imposer des conditions de travail et d'hébergement déplorables. L'exploitation de la main d'œuvre est l'exploitation des enfants est courante ici. Selon Mbila Enyegue Bienvenu : "Les conditions d'existence ici font parfois penser aux périodes de la colonisation française car dans ces plantations, nous assistons à un système d'esclavagisme essentiellement basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Comme nous l'avons également déjà dit, les conditions de logement dans les campements réservés aux ouvriers sont précaires" (B. Mbila Enyegue, 2021, p. 167). Dans les plantations et usines de production de la SOCAPALM sont parfois inhumaines et on assiste régulièrement aux violations des droits de l'homme, à une sorte d'exploitation de l'homme par l'homme. Cet état de chose rappelle, comme le souligne Jean Marc Ela : "Les pires moments de la période coloniale dans les plantations

<sup>2</sup> Situé dans le département de la Sanaga maritime, arrondissement de Dizangué, le lac Ossa traverse toute la commune de Dizangué.

européennes'' (J. M. Ela, 1990, p. 173).

Par ailleurs, les enquêtes menées par les ONG font part de nombreux effets sociaux négatifs ayant lieu sur les sites des agro-industries SOCAPALM. Il s'agit dans cette logique de violation flagrante des droits de travail<sup>3</sup>. Les sociétés sous-traitantes nées des privatisations et dont la SOCAPALM a recours, emploie parfois des enfants âgés de 12 à 15 ans dans des tâches contraignantes à qui on alloue ni couverture médicale, ni matériel de protection adéquat à leurs employés (Ekobena Iya, 2012, p. 110). Des centaines d'ouvriers sous-traitants travaillent 6 jours par semaine et parfois de 7h30 à 18h30 sans recouvrement sociale, pour environ 1,6 Euro par jour et ce seulement quand les sous-traitants<sup>4</sup> n'oublient pas de les payer (B. Mbila Enyegue, 2021, p. 167). En fait, ce système de sous-traitance consiste à recourir à plusieurs dizaines de prestataires de services employant directement les travailleurs pour le compte de la SOCAPALM. Il permet à l'agro-industrie de réaliser d'importantes économies sur les charges sociales sans pour autant hypothéquer les activités de production (T. Deltombe, 2009, p. 10).

### *3. 2. 2 Les réalisations de la SOCAPALM*

#### La SOCAPALM œuvre énormes

<sup>3</sup> Les conditions de vie et de travail y sont exécrables : baraquement et latrines collectives insalubres, manque d'accès régulier à l'eau et à l'électricité, travaux pour la plus temporaires et salaires extrêmes bas etc.

<sup>4</sup> Depuis sa privatisation, la SOCAPALM dispose de deux sous-traitances. Il s'agit de la société INTERIMA et PRO-SERVICE.

au développement socioéconomique national et principal des localités villageoises des sites qui abritent ses plantations et unités de production. L'engagement social de la SOCAPALM est d'ailleurs établi dans son code éthique et ses politiques. Ces documents soulignent également son adhésion en faveur de norme éthiques et sa conformité aux lois applicables. Acteur majeur de développement dans lesquelles elle est implantée, la SOCAPALM travaille au quotidien pour améliorer les conditions de vie locale en encourageant une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice. Le système de sécurité et de santé au travail est très basé sur l'OHSAS 18001, tandis que les politiques du travail et des droits de l'Homme seraient fondées sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les principes et critères RSPO, les conventions de OIT et la déclaration universelle des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (SOCAPALM, 2021, p. 8). La santé et la sécurité au travail ont toujours été l'objet de démarches concertées et pilotées par les médecins du travail, en matière de préventions et sensibilisations dans les villages de la SOCAPALM et riverain, des paires santés dans des programmes spéciaux de VIH/SIDA. Tous les sites SOCAPALM sont dotés de centres médicaux dans lesquels le personnel et leur ayant-droits ont un accès gratuit aux soins, tout en étant assurés par l'entreprise pour la prise en charge de leurs soins de santé (consultations

externes), hospitalisation et évacuation sanitaire d'une participation à hauteur de 80% (SOCAPALM, 2021, p. 8-10).

La Direction Générale encourage vivement, au sein des différents sites, un dialogue social continu et de qualité. Pour assurer la non-discrimination dans le cadre du recrutement, les postes à pouvoir sont publiés et la priorité est donnée, à qualifications et compétences égales<sup>5</sup>, aux employés et riverains des plantations. De même la Direction Générale a mis en place une procédure de recrutement afin que les demandes lui soient soumises par adresse mail. Des évaluations sur les performances sont régulièrement organisées et aboutissent à des évolutions de carrières et/ou à des programmes de formations ciblés. La SOCAPALM garantit la liberté syndicale et de négociation collective. La SOCAPALM s'engage fermement à défendre la liberté d'association et la non-discrimination, et à interdire le travail forcé y compris celui des enfants. Elle s'attache également à garantir un traitement équitable et un logement décent à ses employés (SOCAPALM, 2017, pp. 11-13).

Dans le domaine des infrastructures sociales, des investissements importants ont été réalisés au sein des villages des plantations de la SOCAPALM. Le parc immobilier a enregistré de son côté une croissance de 50% du nombre d'infrastructures en matériaux durables depuis la privatisation

et cela se poursuit suivant le plan d'investissement établi par la direction générale. A cela se greffe la mise en place des infrastructures collectives au sein des nouveaux villages construits, et ce, afin de subvenir aux besoins des populations : échoppes, forages d'eau potable (manuels afin d'offrir un accès à l'eau 24h/24), puits et un accès facilité à la scolarisation pour les enfants et à la santé<sup>6</sup>. Aujourd'hui, les villages de la SOCAPALM sont majoritairement alimentés en électricité. Et des centres de santé principaux, ont été dotés de poste de secours (SOCAPALM, 2018, pp. 12-15).

Aussi, Accompagnée des chefs des campements, la SOCAPALM a entrepris un embellissement du cadre de vie par le reboisement de ses espaces verts. Elle a également préservés des pôles de divertissements très appréciés des employés pour les activités sportives ou communautaires. Depuis quelques années, les plantations de la SOCAPALM se dotent, en partenariat avec des entrepreneurs locaux, de moyens de véhicules collectifs pour le transport des employés et de leur équipement : en moyenne 3 véhicules de transport sont positionnés pour le personnel dans chaque division. En parallèle, pour les salariés de

---

<sup>6</sup> En 2016, la SOCAPALM a investi près de 358 millions de FCFA pour le développement et la construction de villages au sein de ses plantations et a procédé à d'importants travaux réfections ; par ailleurs l'entreprise a engagé des dépenses d'environ 42 millions de FCFA pour l'entretien des bâtiments existants.

---

<sup>5</sup> De façon officielle et sur le papier bien-sûr.

certaines catégories qui le souhaitent, la SOCAPALM facilite l'acquisition de motos ou vélos personnels via des financements à taux d'intérêt zéro. La sécurité des employés vivant dans les villages de la SOCAPALM, de même que la sécurité des infrastructures des plantations sont assurées par des sociétés de gardiennage ou comités de vigilance composés et mis en place par les communautés riveraines des plantations en partenariat avec la SOCAPALM (B. Mbila Enyegue, 2021, p. 67).

Dans le domaine sanitaire, Au 31 décembre 2016, 2 094 travailleurs de la SOCAPALM et leurs ayants-droits, ainsi que les 917 travailleurs intérimaires bénéficiaient d'une couverture médicale. On estime qu'environ 12 000 personnes (travailleurs et ayants-droits de la SOCAPALM compris) disposent, à ce jour, d'une couverture médicale et d'un accès aux soins via les structures de la SOCAPALM. Tous les travailleurs de la SOCAPALM et leurs ayants-droits bénéficient d'une prise en charge par la SOCAPALM de 75% de leurs dépenses médicales. Parallèlement, tous les salariés sont soignés à 100% dans les centres médicaux ou référés vers des spécialistes externes si nécessaires (B. Mbila Enyegue, 2017, p. 128).

Les performances économiques de la SOCAPALM sont énormes. La production générée par la SOCAPALM participe progressivement à améliorer la sécurité alimentaire du Cameroun et de la sous-Région CEMAC. Elle

contribue en outre à réduire le déficit de production d'huile de palme. Car au Cameroun, la SOCAPALM a notamment pour mission d'assurer une autosuffisance des besoins en huile végétale pour le pays. Aujourd'hui, elle assure 50% de la production nationale estimée et qu'elle revend intégralement sur le marché local à un prix fixé par le gouvernement (SOCAPALM, 2021, p. 2).

Dans un contexte de crise économique, elle a clôturé l'année 2016 avec un chiffre d'affaire de 47 117 833 211 F CFA. Les investissements agronomiques, industriels et sociaux se montent à 4 269 075 376 FCFA pour l'année 2016. Cette politique d'investissements soutenue permet à la SOCAPALM de disposer au 31 décembre 2016 de 34 209 ha de plantations : 32 103 ha de palmiers à huile et de 2 079 ha d'hévéas sur une concession globale de 58 063 ha. Pour une concession initiale de 78 529 ha au 30 juin 2000, près de 20 000 ha ont été rendus à l'Etat en 2005, suite à la révision du bail. La production en détail :

**Tableau 1 : Palmier à huile 2016 en ha**

Superficie des plantations	Mbongo	Dibombari	Kienké	Edéa	Mbambou	Total
Superficie plantée en rapport	4 458,22	3 807,06	10 986,54	5 210,15	7 136,14	<b>31 598,11</b>
Superficie plantée non en rapport	0	0	187,38	48,47	269,40	<b>505,25</b>
Superficie totale	4 458,22	3 807,06	11 173,92	5 258,62	7 405,54	32 103,36

**Source :** (SOCAPALM, 2016, p. 11).

**Tableau :** Hévéa 2016 en ha

Superficie des plantations	Dibombari	Kienké	Total
Superficie plantée en rapport	922	0	<b>922</b>
Superficie plantée non en rapport	979,36	178,28	<b>1 157,64</b>
Superficie totale	1 901,36	178,28	2 079,64

**Source :** (SOCAPALM, 2016, p. 11).

Parlant de la production d'huile de palme, depuis la privatisation, les productions ont connu une croissance régulière, en ayant ainsi doublé, la courbe ascendante se poursuit. La production d'huile de palme brute pour l'année 2016 s'élève à 95 644 tonnes. Selon certains analystes, le Cameroun accuse toujours un déficit annuel de plus de 60 000 tonnes par rapport à ses besoins nationaux (SOCAPALM, 2016, p. 11).

**Photo 3 : Plantation de la SOCAPALM de Ndjassock à Eséka**



**Source:** Cliché, H.G.Mbeng Dang le 01-08-2024 à Eséka

#### **Photo 4 : Jeune pépinière de la SOCAPALM**



**Source:** Cliché, Mbila Enyegue, Mbambou, le 15-08-2024

Pour ce qui est de l'hévéaculture, elle représente une production d'énergie verte pure : le caoutchouc naturel se substitue au caoutchouc synthétique (issu du pétrole) et les arbres eux-mêmes constituent un puits de carbone non négligeable. Compte tenu des cours du caoutchouc, aucune saignée n'a été effectuée en 2016. La reprise des activités est effective depuis janvier 2017 (S. Mandeng, 2021, p. 67).

Enfin, concernant les semences, afin d'assurer un développement durable de la culture du palmier à huile, la SOCAPALM en collaboration avec le Groupe Socfin, a créé sa filiale Camseeds dont l'objectif est de devenir un centre de production de semences sélectionnées de palmiers à huile, il est opérationnel depuis 2018 et assure un approvisionnement massif et régulier en semences sélectionnées.

#### **Conclusion**

En définitive, le projet Camvert et la SOCAPALM sont des agro-industries qui œuvrent et œuvrons pour l'augmentation de la production d'huile de palme au Cameroun face au déficit national énorme. L'huile de palme, souvent décrite comme source de conflits sociaux et problèmes environnementaux, est pourtant l'huile végétale nécessitant le plus le moins de surface agricole par tonne d'huile produit (A. Rival et P. Levang, 2013, p. 15). Le développement de cette filière par Camvert et la SOCAPALM au Cameroun est sujet à controverse avec, avec des points de vue contrastés allant du « désastre écologique » surtout décrié par les ONG à celui de la culture qui paie les études des enfants à l'université dans les pays africains. S'agissant du projet Camvert, il d'un projet riche en promesse pour les populations pauvres à savoir 800 emplois directs et 15 000 emplois indirects, la construction de 100 forages, de plus de 10 écoles primaires ainsi que la construction des pistes de routes. Cependant, le revers de ce projet est qu'il cause et causera dans le future la destruction de 60 000 ha de forêt de l'UFA 09025 du domaine forestier permanent, la disparition de la faune et de la flore sauvage, la croissance des conflits homme-faune et la pollution des eaux. Les populations riveraines souffrent déjà des conséquences évidentes.

Les forêts détruites par ces agro-industries constituent pour les populations riveraines et autochtones

des lieux de cultes des pharmacopées. La SOCAPALM n'est pas en reste ; malgré ses multiples réalisations socioéconomiques, elle est également sujette à de multiples polémiques. A cause notamment de la destruction de l'environnement, de la biodiversité, la violation des droits de l'homme, les conflits fonciers et l'atténuation du changement climatique. Mais un développement de la filière avec des entraves réduites est possible à condition de repenser le schéma de développement actuel afin d'inciter l'implantation d'huileries industrielles taille moyennes dans les zones de forêts dégradées ou déjà défrichées, où le développement de la filière soit durable. Favorise des modes de production à la fois viable économiquement (amélioration des rendements à l'hectare, lutte préventive contre la fusariose, etc.), équitable socialement (respect du droit des travailleurs, consultation de populations locales, etc.) et protège l'environnement (protection de la biodiversité, atténuation du changement climatique, etc). en outre, l'adoption des politiques doit s'opérer à deux niveaux : d'une part, au niveau local avec le développement de synergie entre plantations villageois et agro-industrielles et la garantie d'accès au foncier pour les populations les plus démunies n'ayant pas les capacités financières nécessaires pour la mise en valeur des terres. D'autre part, au niveau national avec le renforcement des capacités de l'Etat et de sa gouvernance afin de mieux

faire appliquer les lois et d'insuffler davantage de durabilité aux différents maillons de la filière (O. Plédran et al, 2016, p. 1). Aussi, dans le souci de prévenir les impacts environnementales et sociaux négatives de l'expansion de la filière palmier à huile, l'Etat doit être en mesure de contrôler les pratiques des agro-industries et d'en minimiser les externalités. Des changements de l'environnement économique et politique camerounais, rassemblant les conditions nécessaires au succès de la mise en œuvre de meilleures pratiques environnementales et sociales, permettraient de soutenir les mesures prises par les agro-industries et les institutions financières impliquées dans le secteur et favoriseraient un développement durable de la filière. Un contexte favorable serait un véritable effet de levier pour les mesures qui sont prises. La mise en place d'une cadre propice à la RSE demande cependant une véritable volonté politique.

## Références Bibliographiques

Andela Patrick Steve (2008), *La SOCAPALM dans le marché de l'huile de palme au Cameroun et le déroulement du stage au sein de l'huilerie de Mbongo*, Diplôme d'Etude Approfondie, ESSEC de Douala.

Bejot Jean Pierre (1996), « SOCAPALM, le palmier-roi », in *Jeune Afrique Economique*, Hors- série, 1996, pp. 365-370.

Bidima Ives. Marius, (2022), « Cameroun : le malaise persiste sur le projet Camvert », in *agroforet et environnement*, Numéro 5, Juin.

- Camvert (2020), « Comprendre le projet Camvert : sa dimension sociale, économique et environnementale, l'adversité des ONG et les enjeux internationaux sur la culture du palmier à huile », in *Camvert Rapport* octobre.
- Camvert (2021), « Etude d'impacts Environnementale et sociale », Camvert.
- Mandeng Simon, (2021), *Production, transformation et commercialisation du caoutchouc à la SAFACAM et son impact dans le développement socioéconomique de la localité de Dizangué*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- Mbila Enyegue Bienvenu, (2017), *Production, transformation et commercialisation de l'huile de palme dans le Nyong-et-Kellé de 1916 à 2013 approches historiques*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- Mbila Enyegue Bienvenu, (2022), « Palmier à huile, exploitation et effets néfastes sur l'environnement au Cameroun », in *EFUA*, Vol 2, Numéro 4, Février.
- Mutation, (2022), « Camvert-riverains : La bonne pioche », in *Quotidien Mutation*, numéro 5645 du lundi 29 août.
- Ndao Bamba Cheikh, (2021), « Projet de palmeraie Camvert SA : Sauvons les forêts camerounaises avant que l'irréparable ne se produise », in *Greenpeace*, Décembre.
- Ndjama Bidias, (2017), *La gestion non durable des déchets industriels par la safacam de Dizangué. Contribution à la sociologie de l'environnement et du recyclage des déchets*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- Plédran Oriane et al, (2016), « L'adaptation du contexte institutionnel : condition sine qua non du développement durable des palmeraies camerounaises », in *Revue Electronique en Science de l'Environnement*, Vol 16, Numéro 2, septembre, p. 3.
- Rapport d'activité (2004), « Rapport Plan d'Aménagement UFA 09025 SCIEB 2004 », Rapport Final, UFA.
- Sherpa (2020), « SOCAPALM-Cameroun : un plan d'action pour remédier aux violations », SOCAPALM/Sherpa.
- SOCAPALM (2016), « Rapport développement durable », SOCAPALM, Douala, Direction Générale.
- SOCAPALM (2017, 2018, 2019), « Rapport développement durable », SOCAPALM, Politique H S E , Douala, Direction Générale.
- SOCAPALM (2018), « Rapport développement durable », SOCAPALM, Douala, Direction Générale.
- SOCAPALM (2021), « Rapport développement durable », SOCAPALM, Politique HSE, Douala, Direction Générale.
- SOCAPALM, (2021), « SOCAPALM, prise de position », SOCAPALM, Rapport TIJD, juin.
- SOCAPALM, (2022), « Projet sociaux », in *Echos SOCAPALM*, Eseka, juillet.

Tankeu Gapet Sandrine, (2022), « Cameroun-environnement : Camvert active ses leviers de production en vue de planter 50 000 ha de palmerais à Campo », in [www.recapinfos.com](http://www.recapinfos.com). Consulté le 16-08-2022 à 10h00.

Tankeu Geoges Simon (2020), « Cameroun, environnement : Camvert active ses leviers de production en vue de planter 50 000 hectares de palmerais à Campo », in [www.recapinfos.com](http://www.recapinfos.com). Consulté le 10-08-2020.

Tankeu Geoges Simon (2020), « Les Conséquences du projet de l'agro-industriel Camvert sur les populations riveraines », in *Rural-info*, Novembre.

Rival A et Levang P, (2013), *La palme de controverse : palmier à huile et enjeux de développement*, Editions Quae, Versailles.